

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 28 FEVRIER 2013

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 22.02.2013*

*Nombre de présents : 7*

*Nombre de votants : 8 ( dont 2 procurations )*

L'an deux mille treize, le jeudi 28 février à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M. Cayla, Morard, Roux, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux et Leporat

Absents : M. Hervé Planchon, Jean-Pierre Boyer, Marc Chabaud et Christian Barthélémy

A été élu secrétaire : M. Maurice Leporati

### **Ordre du jour**

I] Délibérations :      1) Approbation des comptes Administratif et de Gestion de l'exercice 2012  
                                 2) Contributions et subventions de fonctionnement pour l'exercice 2013  
                                 3) Rénovation d'une placette de nourrissage pour le Vautour percnoptère

II] Affaires courantes :

- 1) Intercommunalité : Arrêté inter-préfectoral portant projet de périmètre résultant de la fusion de la CCP et de la CCPJ, et de l'intégration des communes de Buoux et de Joucas
- 2) Bilan du Service de l'eau pour 2011 et 2012
- 3) Préparation du BP 2013 ( section d'investissement )
- 4) Contrat de Plan 2013

III] Affaires Diverses :

- 1) Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

---

### Les délibérations

N° 13-07 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2012

N° 13-08 - MISE EN PLACE D'UN CONTRAT NATURA 2000 :  
VAUTOUR PERCNOPTERE

### Les affaires courantes

- 1) Intercommunalité : Arrêté inter-préfectoral portant projet de périmètre résultant de la fusion de la CCPA et de la CCPJ, et de l'intégration des communes de Buoux et de Joucas  
Dans les suites du Conseil Municipal du 31 janvier dernier, le Conseil envisage de ne pas délibérer sur l'Arrêté inter-préfectoral du 6 décembre 2012
- 2) Bilan du Service de l'eau pour 2011 et 2012  
Monsieur le Maire remet aux membres du Conseil un dossier établissant, notamment, que la consommation a été de 6 484 m<sup>3</sup> en 2011, et de 5 894 m<sup>3</sup> en 2012, avec un excédent d'exploitation de 9 919 € en 2011, et de 6 893 € en 2012. En 12 années d'exploitation ( de 2001 à 2012 ) le Service de l'eau a dégagé un solde positif de 69 340 €, dont 23 430 € de remboursement de TVA sur les travaux d'investissement. Globalement, les tarifs de l'eau de Buoux ( abonnement + consommation ) n'ont pas varié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et se situent autour de 2 € TTC / m<sup>3</sup>. Cependant au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la grille tarifaire a été modifiée afin que le prix des abonnements ne dépasse pas 40% du montant total de la facture ( le prix du m<sup>3</sup> est passé de 1 à 1,25 €, et celui de l'abonnement a baissé de 50 à 70 € par an suivant les tranches ).
- 3) Préparation du BP 2013 ( section d'investissement )  
Faute de temps suffisant, ce sujet n'a pas été développé
- 4) Contrat de Plan 2013  
Au titre du Contrat de Plan 2013, le Conseil Général met à disposition de la Commune une dotation de 28 000 €. Cette somme pourrait être affectée aux travaux de Restauration du Fort.

**Fin de la séance à : 21h**